



**N**ous croions servir utilement les lecteurs en leur communiquant un avis inséré depuis peu dans une feuille périodique.

« Il s'agit de l'espece de dépôt qui se forme quelquefois dans les vins mis en bouteilles ; spécifiquement plus pesant que le vin, il s'y précipite sous la forme de mica ; il est plus ou moins abondant, plus ou moins coloré en rouge ; il ne trouble pas la transparence de la liqueur ; pour peu qu'on l'y agite, il nage & brille comme l'aventurine ; ce dépôt, qui n'est autre chose que du tartre, produit nécessaire du vin, on le prend pour de la litharge. La litharge est une chaux de plomb fondue, & le plomb pris intérieurement est un poison.

Autrefois on ne se faisoit pas de scrupule de lithargirer les vins ; il y a même des ouvrages qui indiquent ce procédé meurtrier comme un moyen de les améliorer ; mais depuis, les loix l'ont pros crit & poursuivroient comme empoisonneurs publics ceux qui oseroient y recourir. Ce crime est donc aujourd'hui très-rare, cependant on croit voir la litharge partout dans le vin, le cidre, le poiré. Rien de plus facile que de reconnoître sa présence dans le vin.

Il faut établir d'abord qu'un vin lithargiré ne déposeroit pas sa litharge sous cette forme brillante & micacée qui appartient au tartre ; que la litharge reste constamment en dissolution dans le vin, & que si elle s'y précipitoit, ce seroit dans un état pulvérulent ; enfin le vin lithargiré n'acquiert jamais de limpidité quelque soin que l'on prenne pour l'éclaircir, par la raison que le sel qui résulte de sa combinaison avec l'acide du vin est un corps étranger qui tend à décomposer le vin